



Salon Tech&Bio 18-19 septembre 2019

Les 18 et 19 Septembre prochain a lieu le Salon de l'Agriculture biologique « Tech&Bio » à Bourg-les-Valence dans la Drôme. C'est le Salon de l'Agriculture biologique par excellence : il a lieu tous les deux ans et permet la rencontre de tous les acteurs de l'agriculture biologique.

Sommaire

.....

Actualités	2
Terroirs Ariège Pyrénées en quelques chiffres	4
La loi EGALIM et la restauration collective : quelles perspectives pour l'agriculture Bio ariégeoise ?	5
Portrait : Jan ROEST, Directeur Général de JPS Lait - Biochamps, à Lézat sur Lèze	6
Portrait : Philippe SICARD, Domaine du Bedou, à Cazals des Bayles	7
Le verger de la Galante : un mode de commercialisation innovant	8
Retour sur démo de houe rotative	10
Vos événements en grandes cultures	12
Agenda	13
Valoriser vos déchets verts	14
Transmission : JPS Lait	16

Lettre réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Ariège

32 av. du Général de Gaulle 09000 Foix.
www.ariège.chambre-agriculture.fr



Participez au Salon Tech&Bio les 18-19 septembre 2019

Les 18 et 19 Septembre prochain a lieu le Salon de l'Agriculture biologique « Tech&Bio » à Bourg-les-Valence dans la Drôme. C'est le Salon de l'Agriculture biologique par excellence : il a lieu tous les deux ans et permet la rencontre de tous les acteurs de l'agriculture biologique.

Il est destiné aux agriculteurs en production biologique mais aussi à tous ceux qui s'interrogent sur l'agriculture bio. Ainsi, à la dernière édition, 50 % des agriculteurs qui y participaient produisaient en conventionnel.

A chaque édition, la Chambre d'agriculture régionale de l'Occitanie affrète un bus pour permettre aux agriculteurs de la région d'y participer. C'est une occasion de se retrouver, d'approfondir des thématiques, de progresser ensemble. Cette année, la Chambre d'agriculture de l'Ariège a bien l'intention d'y participer et vous invite à nous rejoindre.

LE SALON AGRICOLE INTERNATIONAL DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES
/ THE INTERNATIONAL AGRICULTURAL SHOW FOR ORGANIC AND ALTERNATIVE FARMING TECHNIQUES

T&B 2019

VIVEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES AGRICOLES
/ EXPERIENCE AGRICULTURE DIFFERENTLY

18 & 19 SEPT.
BOURG-LÈS-VALENCE DRÔME
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - FRANCE

tech & bio
www.tech-n-bio.com

Une initiative
Chambres
d'Agriculture

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Si vous êtes intéressé, contactez Stanislas Poudou pour plus d'informations et vous pré-inscrire.
05-61-02-14-00
stanislas.poudou@ariege.chambagri.fr

Conditions de participation :

- Départ le 18 septembre, le matin tôt (vers 6 h) de Toulouse ou Carcassonne (nous organiserons un covoiturage jusque-là).
- Retour le 19 septembre, le soir tard (vers 22 h)
- Entrée au salon offerte.

Ils ont participé au dernier Tech'n'Bio (2017) :



Bruno Daviaud, *Conseiller de secteur AB*

C'est plus qu'un salon classique, c'est véritablement un moment où l'on peut mener une réflexion pour progresser en bio ou envisager de se convertir en bio. Il y aura bien sûr des exposants, des fournisseurs, mais vous pourrez aussi :

- visiter l'exploitation du lycée agricole du Valentin
- suivre l'analyse de fermes modèles en présence d'un agriculteur qui témoigne de ses pratiques et d'un technicien d'un organisme professionnel qui analyse les pratiques et les résultats et montre en quoi ceux-ci sont une réussite
- assister à des conférences sur des sujets techniques, économiques, ...
- voir des démonstrations de matériels in situ (cultures, élevage, maraîchages...)
- visualiser des démonstrations d'essais culturaux

Le voyage de 2 jours est aussi un moment de partage pour créer des liens avec des agriculteurs d'Occitanie et des techniciens de Chambres d'agriculture et autres organismes.

C'est donc un moment pour créer des liens, pour approfondir un sujet, pour rechercher des fournisseurs ou des clients, pour prendre du recul et envisager des changements, enfin un moment convivial de partage.



Txomin ELOSEGUI, *Conseiller Agronomie Grandes Cultures*

« Conseillers, agriculteurs, techniciens, fournisseurs... tous les interlocuteurs de la Bio étaient présents en 2017 au Tech'N'Bio, une sacré opportunité pour rencontrer du monde et faire du réseau. Les points qui m'ont particulièrement intéressé : les retours d'expérimentations de toutes les régions de France, la présence des spécialistes toutes productions confondues, des démonstrations en direct sur des cultures implantées sur place... Il faut bien 2 jours pour faire le tour du salon ! »

Tech'n'Bio 2017, 4 points qui m'ont marqués :

- la présentation de la plateforme de couverts végétaux par Frédéric THOMAS
- la démonstration de herse-étrille rotative ou roto-étrille sur soja
- les visites des pâtures de l'exploitation en Bovin Lait du lycée agricole du Valentin (pâturage tournant dynamique sur luzernes, chicorées...)
- Retours d'expérimentations sur les associations de culture avec la Chambre Régionale des Pays de la Loire...

T&B
2019

**LE SALON AGRICOLE
INTERNATIONAL
DES TECHNIQUES BIO
ET ALTERNATIVES**

THE INTERNATIONAL AGRICULTURAL SHOW FOR
ORGANIC AND ALTERNATIVE FARMING TECHNIQUES



**VIVEZ DE NOUVELLES
EXPÉRIENCES AGRICOLES**

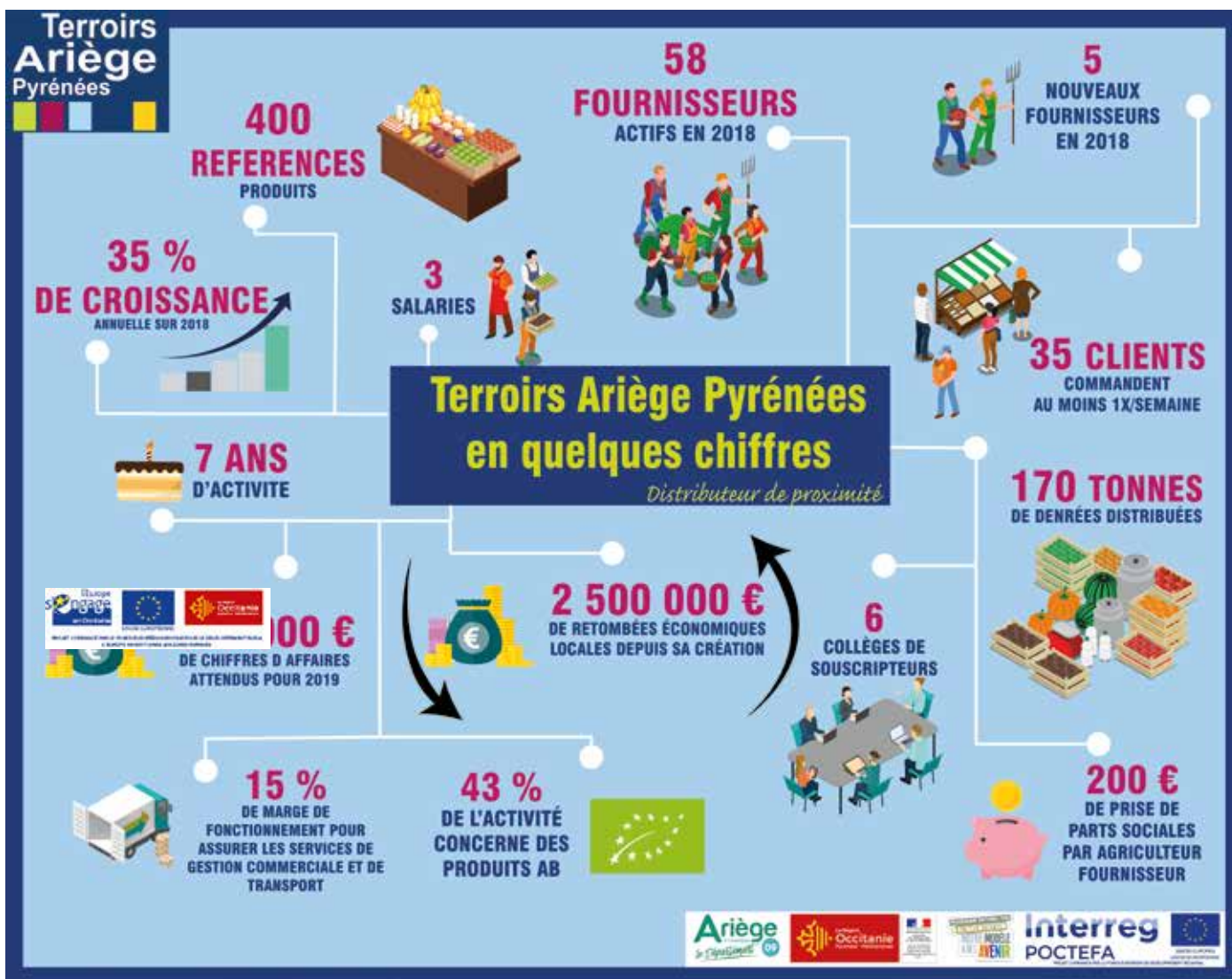
EXPERIENCE AGRICULTURE DIFFERENTLY

18 & 19 SEPT. 2019
BOURG-LÈS-VALENCE DRÔME
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - FRANCE

tech & bio

www.tech-n-bio.com

TERROIRS ARIÈGE PYRÉNÉES EN QUELQUES CHIFFRES



LA LOI EGALIM ET LA RESTAURATION COLLECTIVE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE BIO ARIÉGEOISE ?

Elaborée à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, la loi EGALIM a été promulguée au 1er novembre 2018. **La restauration collective, qui fournit aujourd'hui 1 repas sur 7 pris en France, a été identifiée comme un levier d'action** pour viser l'égalité d'accès à une alimentation saine, sûre et durable, susciter la création de nouvelles filières ou encore développer les qualités des produits proposés.



De nombreuses mesures concernent donc ce volet de la restauration collective :

- La qualité des approvisionnements
- Les évolutions nutritionnelles
- L'information des convives
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

Concernant la qualité des approvisionnements, les « restaurants collectifs dont les personnes morales de droit public ont la charge », devront, d'ici à 2022 :

- S'approvisionner à hauteur de 50% en valeur de produits :
 - Issus de l'agriculture biologique ou d'exploitants en conversion
 - Bénéficiant de Signes de Qualité et d'Origine (SIQO) ou mention équivalente
 - Bénéficiant de l'écolabel « pêche durable »
 - Bénéficiant du logo « Région Ultra Périphérique », correspondant aux départements d'outre-mer
 - Issus d'une exploitation ayant la certification environnementale de niveau I (puis niveau II à partir de 2030)
 - Acquis en tenant compte du coût des externalités environnementales au long de leur cycle de vie
 - Comportant la mention « fermier » ou « produit de la ferme », pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production
- S'approvisionner pour 20% en valeur des achats en produits AB ou en conversion

Les établissements devront également favoriser les produits issus du commerce équitable ainsi que ceux issus de projets alimentaires territoriaux.

Un autre point stipule que les restaurants devront également développer l'utilisation de protéines végétales (un menu végétarien par semaine par exemple).

Dans un contexte ariégeois où les produits SIQO sont peu présents, les produits AB ont toute leur place pour satisfaire aux attentes des cuisiniers, responsables d'achat, élus, directeurs, tout en misant sur les micro-filières, les circuits courts et bien sûr une démarche d'achat responsable.

Il y a donc plusieurs enjeux aujourd'hui, autour de ces mesures liées à la restauration collective :

- développer les volumes commercialisés en produits de qualité, dont l'AB ;
- réussir à se démarquer, avec une offre locale, responsable et solidaire ;
- poursuivre et renforcer l'accompagnement et la sensibilisation des collectivités aux vertus de démarches locales.

Producteurs en Bio, soyez force de proposition, faites connaître vos produits à destination de la restauration hors domicile.

La coopérative Terroirs Ariège Pyrénées, présente auprès de 40 établissements à ce jour, est toujours en recherche de nouveaux produits AB à proposer aux cuisiniers :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • fruits et légumes frais, secs et transformés | ➔ Prév. 190 000€ de CA en 2020 |
| • fromages et produits laitiers | ➔ Prév. 100 000€ de CA en 2020 |
| • viandes de boucherie, volailles, porcs frais et charcuteries | ➔ Prév. 80 000€ de CA en 2020 |
| • épicerie et œufs | ➔ Prév. 11 000€ de CA en 2020 |

Pour plus de renseignements, sur la loi EGALIM et ses mesures d'application ou la coopérative Terroirs Ariège Pyrénées, contactez Clémence POUPIN – 06 42 98 53 79

Economie circulaire et responsable : Portraits croisés de fournisseurs Bio engagés



Jan ROEST, Directeur Général de JPS Lait - Biochamps, à Lézat sur Lèze

Jan ROEST et son associé, Thierry RENARD, ont repris, en novembre 2016, l'entreprise JPS LAIT-Biochamps. Cette entreprise de transformation artisanale de produits laitiers et compotes en Agriculture Biologique, employait alors 16 personnes. Presque 3 ans plus tard, ce sont 35 ETP qui œuvrent quotidiennement à la production et la commercialisation des yaourts, fromages blancs, desserts soja et compotes fraîches.

Afin de pouvoir travailler jusqu'à 10 000 000 L de lait/an, repositionnement stratégique nécessaire selon les 2 associés, ces derniers se sont engagés dans la création d'un nouveau bâtiment et de nouveaux équipements.

Côté débouchés, JPS Lait réalise 90% de son activité auprès des réseaux AB spécialisés, partageant des valeurs et une éthique s'approchant de celle de l'entreprise : achats responsables, défense de l'Agriculture Biologique... Les 10% restants, c'est la Restauration Hors Domicile, en Ariège, sur Toulouse ou Bordeaux entre autres.

Depuis la création de la coopérative Terroirs Ariège Pyrénées, la société JPS Lait a joué le jeu d'un partenariat Gagnant-Gagnant sur le territoire ariégeois, travaillant ensemble au développement de l'approvisionnement local et de qualité. Les volumes commercialisés augmentent, les transports sont optimisés, les synergies positives opèrent... « Je trouve que la plate-forme d'appro local, c'est une initiative excellente pour la valorisation des produits et la chaîne de valeurs sur le territoire »

Et pour aller plus loin sur cette dynamique vertueuse :

- Côté lait bio, notamment de brebis, JPS Lait travaille aujourd'hui en partenariat avec les opérateurs locaux (chambre d'Agriculture, Communauté de Communes Arize-Lèze) pour renforcer son approvisionnement en lait de brebis AB ariégeois. Les partenaires mobilisent, conseillent, appuient à l'installation de nouveaux agriculteurs ou la création de nouveaux ateliers. Un sacré élan collectif, sur le territoire, pour relocaliser au mieux la chaîne de valeurs alimentaire !

- Côté pomme, Bio toujours, Thierry RENARD et Jan ROEST, les 2 associés, ont également cherché à relocaliser la zone de collecte des pommes. La grande majorité des fruits provient aujourd'hui d'Occitanie et directement d'Ariège. En effet, 2 arboriculteurs Bio, Alex FRANC du Domaine de Vernou et l'EARL du CAZAL (Philippe SICART et Pascale VERDIER) livrent depuis quelques mois maintenant leurs pommes dites déclassées à l'entreprise, pour être préparées en compotes pommes et pommes châtaignes. Une rencontre entre les professionnels avait permis, au préalable, de calibrer les attentes en volumes et en qualités et de s'organiser.

- Et côté déchets...ça gère aussi. JPS Lait fournit gratuitement le lactosérum au Domaine de Vernou, qui l'utilise pour ses vertus fongicides. Il est ainsi pulvérisé dans les vergers pour protéger les pommiers de la tavelure. Intéressant pour l'arboriculteur Bio, et aussi pour JPS Lait qui sollicite moins ses équipements de traitement des déchets (le petit lait étant complexe à épurer).

La relocalisation de la production alimentaire, l'achat responsable, l'économie circulaire, c'est aussi ça : Un Win-win ariégeois, entre opérateurs économiques, à son échelle, sur ses propres valeurs, mais qui a fière allure !





Philippe SICARD, Domaine du Bedou, à Cazals des Bayles

Philippe SICARD est associé avec sa sœur, Pascale VERDIER, au sein de l'EARL du Casal. Ils produisent principalement des pommes et des poires, au sein de vergers conduits en agriculture raisonnée et en Agriculture Biologique. Les associés s'appuient sur des pratiques de lutte alternative, telles que la confusion sexuelle et le désherbage mécanique, utilisées sans distinction sur l'ensemble de leurs productions.

Ils travaillent avec un salarié permanent et des saisonniers, commercialisent en très grande partie leurs produits en vente directe et circuits courts de proximité (cueillette et vente à la ferme, épiceries et commerces de proximité, magasin de producteurs...). Ils fournissent également la coopérative Terroirs Ariège Pyrénées, en pommes, poires AB et raisonnée depuis sa création en 2011. En recherche permanente d'équilibre entre volumes à produire et à commercialiser, les retombées économiques et la charge globale de travail, les associés développent de nouvelles gammes de produits (pommes de terre, oignons, butternut.. destinées à la vente directe), questionnent régulièrement leurs débouchés, les choix stratégiques à mener.

Depuis quelques mois, le Domaine du Bedou compte ainsi un nouveau débouché : il livre, à une entreprise locale, des pommes AB, un peu abimées, qu'on pourrait qualifier de déclassées. Cette entreprise qui transforme les pommes, c'est JPS Lait (plus connue sous le nom de Biochamps).

Biochamps ? C'est une entreprise artisanale installée à Lézat sur Lèze, qui fabrique des produits laitiers et des compotes fraîches dans le respect du cahier des charges AB.

Alors voilà, depuis quelques mois, dans ces compotes de pommes fraîches, on savoure des pommes ariégeoises ! Un bel effet réseau et économie circulaire, qu'il faut apprécier à sa juste valeur.

Sensibilisés par la plate-forme et ses partenaires, comme la Chambre d'Agriculture, les arboriculteurs AB de l'Ariège ont appris que l'entreprise JPS Lait cherchait à renforcer ses approvisionnements locaux en produits bruts, agricoles AB.

Et Philippe ne s'y est pas trompé. En fin de campagne, il a rencontré Jan ROEST, un des co-dirigeants de JPS Lait et les premières livraisons de pommes ont suivi. Philippe a déjà livré quelques 3 Tonnes de pommes AB, des Pinova grises en grande majorité et particulièrement adaptées à la fabrication d'une compote savoureuse, ainsi que des goldrush.

Philippe, ravi de ce nouveau partenariat, se prépare d'ores et déjà pour la prochaine campagne, à poursuivre ses livraisons de pommes à Biochamps !

Au-delà de l'intérêt économique de ce débouché, Philippe trouve très gratifiant de savoir que dans les compotes préparées, commercialisées et mangées par des enfants en Ariège, on trouve, tout simplement...ses pommes ! Une auto-satisfaction bien compréhensible et un exemple à suivre.



Le verger de la Galante : un mode de commercialisation innovant et des techniques à s'approprier en arboriculture AB

Frédéric Boussioux exploite à Sonnac 27 ha (1/4 en AB) de vergers (pommes, poires, pêches), dont 1/4 en AB. La majorité des fruits est commercialisée à travers une organisation de producteurs (OP), soit 1400 t/an. Mais il a également développé la vente à la ferme.

Des distributeurs automatiques de pommes pour la vente à la ferme

F. Boussioux a opté pour la vente avec des distributeurs pour assurer la vente de ses fruits au delà de la période de récolte, car à partir de novembre, la présence sur le point de vente à la ferme devient contraignante. Des arboriculteurs de la vallée de l'Ariège sont venus le rencontrer, pour analyser sur place ce mode de commercialisation original et partager leurs pratiques en matière de commercialisation.



L'équipement de distribution automatique consiste en 80 caissons dimensionnés pour recevoir un sac de 10 kg de pomme voire 15 kg ou du jus de pomme, accessibles depuis l'extérieur et fermés. L'ensemble a été positionné à l'intérieur de la cour, visible de la route qui traverse le village et annoncé par un affichage efficace.

Ces caissons, non réfrigérés, disposent d'un fonds ajouré et ne sont pas exposés au gel (le bloc distributeur proche du mur du bâtiment est protégé par un petit toit protégeant aussi le client).

Le client peut acheter 7 jours /7 en continu, il fait son choix parmi les variétés proposées en conventionnel et en AB, paye en liquide (avec remise de la monnaie), et peut faire ouvrir jusqu'à 5 caissons différents. L'agriculteur réassort au plus une fois par jour ces caissons.

L'investissement de 28000€ réalisé en 2015, a été en partie pris en charge par le dispositif FEADER 421 (40 % d'aide) et est déjà amorti. Il vend en direct un volume d'environ 250 T dans son magasin et ses caissons (une société a été créée dans ce cadre de vente).

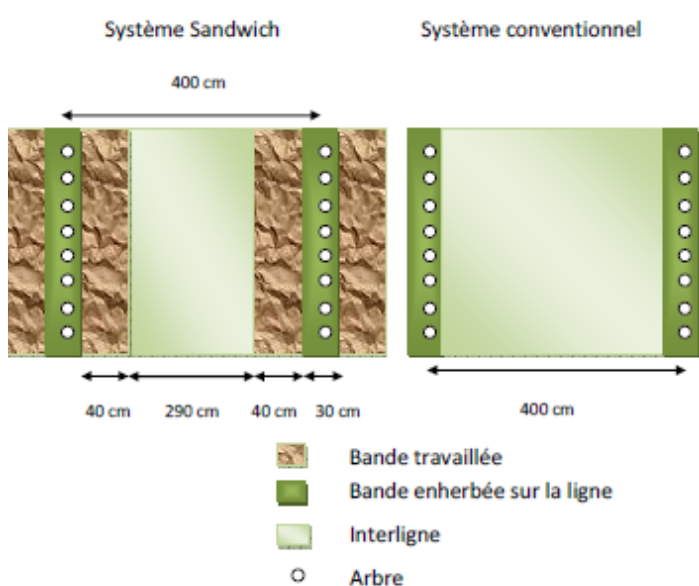
Ce système a intéressé des arboriculteurs du groupe, en recherche d'une solution pour la vente à la ferme, qui demeure chez eux volontairement marginale, le plus souvent par manque de temps disponible. Elle pourrait avantageusement se mettre en place sans devoir assurer de présence physique.

Une technique efficace pour gérer la concurrence de l'herbe

En arboriculture biologique, la gestion du sol et le désherbage sur la ligne de plantation représentent un défi constant et d'autant plus dans une jeune plantation.

Frédéric Boussioux a adopté dans son verger AB le « Système sandwich ». Il s'agit d'une bande enherbée et non travaillée de 25 à 40 cm de largeur dans le rang de plantation, entourée d'une bande travaillée de 40 à 50 cm de largeur, de chaque côté du rang arboré.

Dans la partie travaillée il passe avec un outil à disques qui facilite le passage de l'Herbanet dans le rang de plantation enherbé (l'Herbanet est un outil à fil, constitué d'un rotor sur lequel s'insèrent des fils en nylon).



système «sandwich» au verger de la Galante

www.agridea.ch - mai2009

Les arboriculteurs présents ont adopté déjà leur propre mode de gestion de l'enherbement mais ils intégreront cette stratégie s'ils doivent à l'avenir renouveler leur matériel. Ils ont en effet été impressionnés par la faible concurrence potentielle à l'intérieur du verger observée à cette époque de l'année.

-un protocole de protection rodé en cas de risque de gel ;

Encore cette année des dégâts de gel en verger ont été enregistrés au mois de mai et depuis 2017 ce risque doit être pris en compte

A Sonnac, dès que la température à l'extérieur atteint 2°, F Boussioux met en route l'installation d'irrigation par aspersion prévue dans ces circonstances (la vaporisation d'eau, à raison d'un très faible débit, peut empêcher les dégâts du gel grâce à la chaleur libérée par les gouttelettes en refroidissant et en gelant).

Il aura au préalable vérifié que tout était en ordre au niveau des tracteurs et des pompes animées par la prise de force de ceux-ci.

Cette stratégie a permis à cette exploitation de préserver en partie son verger des dégâts enregistrés en 2017.

RETOUR SUR LA DEMO HOUE ROTATIVE 6 MARS 2019

Le 6 mars dernier nous avons organisé une démonstration de houe rotative à Artigat chez Franz Weingartner. Une douzaine d'agriculteurs se sont retrouvés sur une parcelle de blé en AB, autour de 2 outils présentés par la société EINBÖCK, représentée par M. Pierre le Naour, et la société CARRÉ, représentée par M. Sébastien Poujet. Les concessionnaires de chez GAY à Massabrac et de la MOTOCULTURE REVELOISE de Revel participaient également à cette démonstration avec leurs matériels. En parallèle de la démonstration des 2 houes rotatives, un 1er passage avec la herse-étrille de Franz Weingartner avait été réalisé au préalable.

Malgré des conditions pas très idéales (un blé et des adventices déjà bien avancés et des conditions sèches) l'efficacité de ces 2 outils a pu être éprouvée. La houe rotative ROTARYSTAR de chez EINBÖCK nous a semblé plus agressive et plus efficace que son homologue ROTANET de chez CARRÉ.

CARACTERISTIQUES DE L'OUTIL

La houe rotative est constituée de roues étoilées espacées de 7 à 9 cm, aux extrémités en forme de cuillères qui piochent, arrachent et projettent les adventices.

Outil de désherbage mécanique en plein, comme la herse-étrille, elle permet des désherbages "à l'aveugle", en post-semis prélevée des cultures, mais elle ne doit pas être utilisée au moment délicat de la levée des cultures. Aussi appelé "écrouteuse" la houe rotative permet de casser la croûte de battance, particulièrement intéressant dans les sols limoneux de type boubène.

UTILISATION

Le passage de la houe rotative est réalisé à une faible profondeur, 2 cm environ, sur toute la surface de la culture.

Peu de réglages sont à faire pour utiliser une houe rotative. C'est principalement la vitesse d'avancement qui joue sur l'efficacité de l'outil. Pour être efficace, un passage de houe rotative doit se faire à une vitesse d'au moins 10 km/h, jusqu'à 15 km/h : à cette vitesse, la rotation des roues étoilées est optimale et l'arrachage des adventices

maximal. Son débit de chantier est donc élevé : de 5 à 8 ha/h selon la vitesse mais aussi en fonction de la largeur de l'outil (en général de 3 m à 9 m).

Autre réglage de l'outil pour optimiser son agresseivité, la profondeur de pénétration des cuillères. On peut l'ajuster au moyen de roues de jauge et/ou de terrage, de ressorts à pression, ou encore en plaçant des masses sur le cadre.

En revanche, le gros inconvénient de cet outil est sa faible efficacité sur les adventices développées, par rapport à la herse-étrille notamment. En effet, il est difficile pour une houe rotative d'arracher des adventices qui ont dépassé le stade 2-3 feuilles. Son association avec la herse-étrille est alors intéressante, dans la mesure où la croute de battance gêne le passage de cette dernière, les dents pouvant glisser à la surface d'un sol battu et ne pas pénétrer suffisamment pour désherber. La herse-étrille est aussi plus agressive sur des adventices plus développées, elle pourra donc être utilisée après un 1er passage d'écroutage de la houe rotative, à l'aveugle par exemple.

AVANTAGES

- Peu de réglages
- Bon débit de chantier : 5-8 ha/h
- Utilisation sur de nombreuses cultures
- Casse la croute de battance
- Large spectre d'efficacité sur plantules d'adventices

INCONVENIENTS

- Périodes d'intervention courtes par rapport au développement des adventices
- Pas d'action sur vivaces
- Préparation du sol bien nivelée impérative
- Peu efficace sur sols caillouteux

Sources : ITAB, AGROTRANSFERT

Exemple d'utilisation de la houe rotative selon les cultures

hors passage(s) à l'aveugle, possible(s) en post-semis pré-levée

1. **Céréales d'hiver**
 - ✓ Automne ou fin d'hiver : stade 1-3 F
 - ✓ Fin d'hiver - début printemps : tallage
2. **Féverole**
 - ✓ Stade 2-4 feuilles
 - ✓ Stade 6-8 feuilles
3. **Maïs - Sorgho**
 - ✓ Stade 3 feuilles
 - ✓ Stade 5-6 feuilles
4. **Soja**
 - ✓ Stade 1ères feuilles unifoliées
 - ✓ Stade 1ères feuilles trifoliées
5. **Tournesol**
 - ✓ Stade cotylédon (attention, stade sensible du tournesol : ne pas dépasser 10 km/h)
 - ✓ 1ère paire de feuilles

Un grand merci à Franz Weingartner pour son accueil, aux sociétés EINBÖCK et CARRÉ et aux concessionnaires GAY et MOTO-CULTURE REVELOISE pour leurs matériels et leurs présentations, et bien sûr à tous les participant-e-s de cette démonstration !



ROTARYSTAR - EINBÖCK



ROTANET - CARRÉ



AB - 2019

VOS ÉVÉNEMENTS En grandes cultures

Suite à la visite de Frédéric THOMAS le 12 décembre, 2 journées d'échange sont prévues autour de la thématique des couverts végétaux, des associations de cultures, du semis direct et des Techniques Culturelles Simplifiées (TCS) en Agriculture Biologique :

MERCREDI 28 AOÛT

Visite de 3 exploitations en AB dans le Gers, mettant en place des couverts végétaux depuis quelques années et ayant mis en place des essais sur :

- l'association soja - millet en non labour, chez Florent Blasco
- semis direct de soja dans couvert de féverole chez Matthieu Roumat
- association millet - sarrasin, colza associé sarrasin trèfle blanc, soja après couvert en TCS chez Régis Cartier

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

Tour de plaine sur l'ABC en Ariège!

Gael Giordano (Sieuras) : Semis Direct (SD) de soja dans couvert de seigle (implanté en SD auparavant) : parcelle visitée lors de la journée avec Frédéric Thomas le 12/12/2018, SD de sarrasin en dérobée d'orge, couvert de trèfle violet implanté dans un blé féverole en mars à la herse étrille.

Olivier Portefaix (Saverdun) : Semis Direct de soja dans couvert de seigle forestier (voir la page facebook « Agronomie made in Ariège »), SD de colza associé (tournesol, sarrasin, fénugrec, lentille) précédent blé.

Nicolas Garcia (La Bastide de Belplas) : Colza associé (tournesol, trèfle incarnat, sarrasin) semé en TCS, couverts estivaux en SD.

Les agriculteurs gersois rencontrés lors de la première visite seront conviés à nous rejoindre pour ce tour de plaine.

CONVERSION, 5 ANS APRÈS

Vous qui avez fait le choix de vous convertir au bio il y a quelques années, qu'est-ce qui vous a poussé à franchir le pas ? Quelles difficultés avez-vous rencontré, et quelles solutions ont permis de les franchir ? Et après ces quelques années de recul, si c'était à refaire, que feriez-vous aujourd'hui ?

Nous vous invitons à des rencontres, sous la forme de visites d'exploitations, avec le témoignage de plusieurs agriculteurs, pour échanger sur ces années consacrées à la conversion et à l'adaptation de votre exploitation à l'Agriculture Biologique.

Premiers rendez-vous : début septembre en grandes Cultures, début octobre en élevage.

FORMATION : REUSSIR SES COUVERTS VEGETAUX : BIEN LES CHOISIR, LES IMPLANTER ET LES DETRUIRE



Jeudi 12 septembre 2019

“ Introduisez des couverts végétaux adaptés à votre système et vos objectifs et bénéficiez de leurs atouts agronomiques ”

Contenu :

- Conduite des couverts : espèces, modes d'implantation, modes de destruction
- Critères de choix d'un couvert : pouvoir étouffant, protection des sols, réduction des herbicides...
- Réglementation sur les couverts en zone vulnérable
- Impacts de l'introduction des couverts : économique, agronomique et environnemental
- Les nouveautés et les pratiques innovantes : implantation de couverts dans les cultures, cultures associées, couverts permanents...
- Études de cas à partir des exploitations des stagiaires

Public :

Agriculteurs du département

Infos pratiques :

1 jour - 7 heures à la Chambre d'agriculture - Antenne de Villeneuve du Paréage
Exposé en salle, étude de cas

Intervenants :

ELOSEGUI Txomin : Conseiller agronomie et grandes cultures

Responsable de stage :

ELOSEGUI Txomin : Conseiller agronomie et grandes cultures

Contact :

Chambre d'Agriculture de l'Ariège
32, avenue du Général de Gaulle
09000 FOIX
05 61 02 14 05
formation-bassinsud @ariege.chambagri.fr



Inscription obligatoire - Conditions et tarifs sur demande - Un programme détaillé vous sera envoyé

ANALYSER VOS FOURRAGES : connaître la qualité de ses fourrages, un enjeu essentiel dans la conduite de votre exploitation



Samedi 12 octobre 2019

Printemps 2018, printemps 2019, côté météo, les années se suivent mais ne se ressemblent pas, et logiquement vos fourrages de cette année devraient être différents de ceux récoltés en 2018... mais en êtes-vous sûrs ?

quelle est précisément la qualité de vos fourrages ? quelle stratégie adopter en fonction de cette qualité (gestion des stocks, rations...) ?

Le bon réflexe : **analysez vos fourrages !**

La Chambre d'agriculture de l'Ariège participera à la Foire de la Barguilère, le samedi 12 octobre prochain, et vous proposent d'analyser vos fourrages, en présence de Guy-Marie MORNET, expert en nutrition.



Valoriser vos « déchets verts » !



Depuis quelques années la problématique de gestion des bords de champs et prés se pose en même temps que la gestion des rémanents de ces entretiens : comment réutiliser ces « déchets » qui coûtent en temps, en entretien et en argent.

De façon mécanique les entretiens peuvent être annuels avec notamment les épareuses. Cependant deux problèmes majeurs se posent :

- L'outil n'est pas adapté et le passage de l'épareuse créé souvent plus dégâts sur les arbres et arbustes
- C'est une perte sèche en argent car :
 - La matière ne peut être réutilisée
 - Le coût s'élève entre 180 et 280 € pour 1km
 - Ce temps d'entretien est relativement long selon les parcelles.

L'autre solution consiste à passer au lamier. D'un point de vu temps c'est équivalent à l'épareuse, cependant il est possible de travailler sur des diamètres de branches plus gros et faire un travail plus propre. Mais que faire de ces branches. Souvent ils étaient mis en tas puis brûlé. C'est aujourd'hui interdit et faire des allers-retours à la déchèterie n'est pas une solution viable.

En parallèle le cours de la paille s'envole, au cours du premier semestre 2019, la tonne de paille livrée sur site gravitait autours de 100 €. Se fournir en paille pour la litière animale devient donc soit difficile, soit très cher.

Comment bénéficier de ce service ?

Le fonctionnement du broyeur est un service complet : tracteur, grue forestière et broyeur pour le matériel et salarié de la CUMA sont inclus dans la prestation. Le bénéficiaire doit donc en amont préparer le chantier de façon à ce que la prestation soit la plus optimale.

Les deux dépenses (entretien de bords de prés/champs et achat de paille) pèsent de façon non négligeable sur les exploitations.

C'est pour répondre à ces deux problématiques que la CUMA Environnementale des Vallées Cathares s'est penchée il y a désormais 4 ans sur la possibilité de valoriser l'un pour pallier au manque de l'autre.

A ce jour, c'est enfin envisageable. En effet, depuis peu la CUMA EVC s'est équipée d'un broyeur JENSEN JT600. Ce dernier peut broyer des tiges jusqu'à 35 cm de diamètre pour les bois durs et 40 cm pour les bois tendre. Avec un calibrage permettant de produire des plaquettes calibrées.



Caractéristiques :

- **Longueur des grumes** : 2m à arbre entier selon diamètre
- **Chantier arbres** : nécessité de défoucher
- **Chantier branches** :
 - longueur de 4 m optimale
 - Mécanisation via la grue
- **Dans tous les cas** : mise en andins dans le même sens (fin bout vers l'extérieur)
- **Volume minimum à broyer** : 10m3

La préparation dans le bon sens permet un chantier rapide et donc moins couteux.

- **Débit de chantier** : 10m3/h
- **Service complet** : salarié, tracteur broyage et grue

Les coûts :

Capital social (uniquement la 1ère année) : **11.2 €/map**

Annuellement :

- Charges fixes : **7.2 €/map**
- Charges variables : **64 €/h**

Les heures sont comptabilisées à l'allumage du broyeur sur la place de transformation ou à défaut sur le lieu de l'exploitation agricole.

Soit un coût de revient de 9.35€/map

La prestation est très compétitive par rapport à un service externe, à condition que le chantier soit bien préparé au préalable.

Soit 28 €/tonne équivalent paille

Quelles sont les différentes utilisations de cette ressource ?

En élevage

Le premier usage en élevage consiste à remplacer tout ou partie de la paille. Toutes les productions sont concernées. D'autres utilisations peuvent aussi s'envisager : stabilisation du sol autour des râteliers, zone de passage devant la stabulation etc... Dans tous les cas, le retour au sol est tout à fait possible, à condition que la matière soit décomposée, soit par compostage, soit directement après l'utilisation en litière si la matière s'est décomposée en absorbant les effluents.

Dans l'ensemble des cas, le bien-être animal peut être mis en avant; en effet, on observe moins de salissures des animaux, moins d'enfoncements dans la litière, ce qui entraîne une diminution des risques d'infection (mammites, etc.).

L'installation de ce paillage peut représenter un peu de temps au début, mais c'est ensuite largement rentabilisé par une plus faible nécessité de paille (plus besoin de pailler tous les jours) ainsi que de meilleures conditions de travail.



En maraîchage, arboriculture :

La lutte contre les adventices est un des enjeux majeurs, que ce soit sur les jeunes plantations ou encore dans le cadre de cultures maraîchères. Le paillage à base de plaquettes forestières est une des solutions fiables à condition d'en avoir en quantités suffisantes. (Photo paillage agroforesterie et/ou maraîchage).

En effet, le paillage en plaquette forestière permet à la fois d'étouffer la végétation concurrentielle, mais aussi de conserver l'humidité et la fraîcheur sous le paillage tout en apportant de la matière organique en se décomposant. C'est un apport riche en carbone permettant par ailleurs de structurer certains sols notamment lorsqu'ils sont très argileux.

Il faut cependant tenir compte d'une possible faim d'azote due à un rapport C/N élevé.

La ressource plaquette forestière est donc un atout non négligeable pour ces activités. Il est à noter qu'en grandes cultures des tests sont effectués pour faire de l'amendement direct en BRF plein champs.



L'arrivée de ce service de broyage en Ariège est donc une très bonne opportunité pour à la fois économiser sur les dépenses en paille, mais aussi regagner de la surface agricole notamment sur les zones qui s'enfrichent, tout en valorisant cette matière première très présente sur le département. Des diagnostics peuvent vous permettre de quantifier la ressource sur pieds ainsi que vos besoins en plaquette forestière selon votre activité. Pour cela, vous pouvez vous rapprocher des conseillers Forêt, Arbres et Bois à la chambre d'agriculture de l'Ariège.

Adhérer à ce service de broyage auprès de la CUMA EVC c'est encore possible ! C'est l'assurance de pouvoir s'occuper des branches et autres arbres de faibles valeurs pour obtenir une matière dont l'utilisation est multiple et variée.

Quoi qu'il en soit l'acquisition par la CUMA EVC de ce broyeur, permet de valoriser de différentes manières ce qui hier était considéré comme un déchet, mais se retrouve être aujourd'hui une ressource.



La Chambre d'agriculture propose aux éleveurs un accompagnement "Diagnostic Paillage Bois". Il permet d'identifier la ressource bois valorisable sur l'exploitation et de mettre en place la production et la mise en oeuvre du paillage bois sur les aires paillées.



Pour plus d'information contactez nous
au 05 61 02 14 00
ou par courriel
nelson.guichet@ariege.chambagri.fr

Approvisionnement de l'entreprise JPS LAIT en lait de brebis bio : nous cherchons des exploitations à transmettre!

La laiterie JPS Lait, installée à Lézat sur Lèze, recherche des producteurs de lait de brebis bio pour sa gamme de produits frais (yaourts, fromages blancs, crème) qu'ils commercialisent, sous sa marque BIOCHAMPS, ou sous marque distributeur, dans des magasins spécialisés comme les Biocoops, ou via la restauration collective (notamment via la coopérative « Terroirs Ariège-Pyrénées »).

L'entreprise s'est lancée dans des travaux d'agrandissement, combinés à des objectifs de croissance de ses ventes, elle voudrait diversifier son approvisionnement et renforcer son ancrage local.

Dans l'idée d'intéresser des candidats à l'installation sur ce type de projets, nous avons communiqué auprès de porteurs de projets inscrits auprès des Répertoires Départements Installations de départements spécialisés dans cette production, l'Aveyron et les Pyrénées-Orientales. Ce partenariat a commencé à porter ses fruits, et des porteurs de projets nous ont contactés.

Pour une exploitation Bio à transmettre c'est une vraie opportunité, même si votre production de départ n'est pas en ovin lait !

- Votre exploitation dispose d'une centaine d'hectares de prairies et de terres labourables ?
- Elle est située dans le tiers Nord-Ouest de l'Ariège ?
- Vous recherchez à transmettre votre exploitation dans de bonnes conditions financières, autant pour vous que pour le (ou les) futur(s) repreneur(s) ?

Cette démarche pourrait vous intéresser ! contactez vos conseillers Transmission !



VOUS CHERCHEZ À TRANSMETTRE ?

VOUS VOULEZ :

INSTALLER DES JEUNES SUR UNE PRODUCTION QUI A DU SENS ET DE L'AVENIR DANS LE DÉPARTEMENT

TRANSMETTRE DANS DES CONDITIONS FINANCIÈRES FAVORABLES

VOUS ÊTES OUVERTS À L'IDÉE DE VOIR VOTRE EXPLOITATION CHANGER DE PRODUCTION

ÇA TOMBE BIEN PARCE QU'EN ARIÈGE...

LA FILIÈRE OVIN LAIT BIO SE DÉVELOPPE

LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE JPS LAIT CRÉE UN DÉBOUCHÉ PÉRENNE POUR LES PRODUCTEURS

ET LA DEMANDE EN PRODUITS À BASE DE LAIT DE BREBIS EST EN AUGMENTATION

**VOTRE CONTACT :
THIERRY TRISCOS - CONSEILLER D'ENTREPRISE À LA
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARIÈGE.**